

| | |
|--|---------------|
| 51 chefs de famille payaient chacun une contribution de 12 livres et au-dessus, soit..... | 1,785 livres. |
| 59 chefs de famille payaient chacun une contribution de 10 livres et au-dessous, soit..... | 309 — |
| 13 damoiselles ou veuves payaient en tout..... | 171 — |
| <hr/> | |
| 123 | 2,265 livres. |
| 75 ne payaient aucune contribution. | |
| 29 « Ceux que l'Eglise assiste toutes les semaines ». | |

Il y avait, en 1651, environ 160 familles; en comptant cinq personnes par famille, ce qui est une moyenne élevée, et en ajoutant « les damoiselles, les veuves » et les hommes qui vivaient seuls, on obtient un total de 870 personnes environ.

De Bercy et d'Herbigny, en portant le nombre des Protestants à un millier, ont donc donné une estimation rapprochée de la vérité, et nous rappellerons que, d'après les relevés que nous avons faits, la population protestante paraît avoir diminué dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Cette diminution est confirmée par les comptes de la communauté de 1663 à 1666 et en 1680-1681 (5).

(5) Au cours de nos recherches, nous avons trouvé les listes de tous les « Convertis à la foy catholique depuis l'institution de la Compagnie de la propagation de la foy à Lyon » en 1659. Il y en eut, depuis 1659 jusqu'en 1682, 380 environ, dont 294 de 1659 à 1675. En vertu des déclarations du Roi du 8 juillet 1643 et du 21 mai 1653, qui avaient confirmé les précédents édits en plus d'un point, les Réformés ne pouvaient être « ni troublés ni inquiétés en quelque sorte et manière que ce fût », à raison de leur religion.